Image not found or type unknown

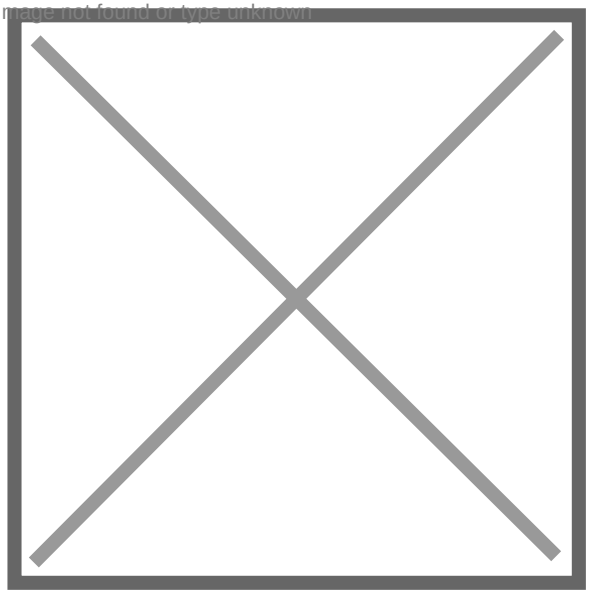

Probleme de construction après achat immobilier

Par **agentis**, le **08/04/2016** à **11:59**

Bonjour
J'ai acheté une maison en 2013 dans le Loir et Cher.dans l acte notariés est stipulé une maison d'habitation et des dépendances, j'ai souhaité rénover une dépendance j'ai eut un accord de la mairie pour ma demande de déclaration préalable de travaux. Arrivant quasiment à la fin des travaux mon voisin fais un recours gracieux auprès de la mairie pour construction illégal la mairie me demande donc de détruire la dépendance. Les anciens propriétaires avait construit une dépendance sans faire de demande de permis de construire. Qu'est-ce que je peut faire?

Par **morobar**, le **08/04/2016** à **19:06**

Bonjour,
Rien.
Avez-vous reçu copie du recours de votre voisin ? si non celui-ci n'est pas recevable.
A part que vous auriez été bien inspiré d'apposer la panneau règlementaire.
Vous exigez de la mairie un arrêté motivé afin d'ouvrir les voies de recours.

Par **talcoat**, le **08/04/2016** à **19:18**

Bonjour,

Si le règlement d'urbanisme le permet, il faut demander un permis de régularisation pour la construction édifiée sans autorisation.
Cordialement

Par **agentis**, le **11/04/2016** à **07:07**

Oui mon voisin ma envoyer un copie du recours en lettre simple et en ar

Par **morobar**, le **11/04/2016** à **07:55**

Bonjour,
Dans ces conditions vous connaissez les griefs de votre voisin et les règles violées selon lui.
Nous indiquer "illégal" sans autre forme d'explication est donc insuffisant.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés